

**RAPPORT DE L'ATELIER DE RESTITUTION DE LA MISSION DE LA  
CELLULE MCA TOGO AUX USA**

\*\*\*\*\*

**I- Introduction**

Les autorités togolaises se sont engagées à travailler pour l'éligibilité du pays au programme américain du Millennium Challenge Account (MCA) permettant de mobiliser davantage de ressources en vue de promouvoir le développement économique et social du pays.

Cet engagement a été marqué par, entre autres, l'organisation des ateliers d'information/formation à l'endroit des acteurs au développement, la tenue d'un séminaire gouvernemental en vue d'informer les ministres sur les actions urgentes/prioritaires de chaque département ministériel, la prise de décrets de création de la Cellule MCA-Togo et de nomination du son Coordonnateur National

Afin d'accélérer le processus d'éligibilité du Togo au MCA et conformément au Plan de suivi des actions/mesures et des indicateurs, la Cellule MCA-Togo a effectué une mission à Washington et à New York (Etats-Unis d'Amérique) du 29 au 11 juillet 2014 auprès de l'Agence du Millennium Challenge Corporation (MCC) et des institutions indépendantes chargées de la collecte des données/informations pour l'évaluation des candidats à l'éligibilité au MCA.

En vue de restituer les conclusions et recommandations de ladite mission, la Cellule MCA-Togo a organisé un atelier le vendredi 25 juillet 2014 à partir de 8 heures à la salle CEDEAO de l'immeuble du CASEF. Ont pris part à cet atelier, le Coordonnateur National et les membres de la Cellule MCA-Togo, le Représentant de l'Ambassadeur des USA au Togo (M. Mich COCKER), le Représentant du PNUD (M. Nicolas KAZADI et les points focaux des ministères et institutions, membres des comités sectoriels MCC.

## **II- Cérémonie d'ouverture**

La cérémonie d'ouverture a été marquée par le mot de bienvenue du Coordonnateur National de la Cellule MCA-Togo, M. Stanislas BABA. Dans son allocution, le Coordonnateur National a remercié les participants pour avoir répondu à l'invitation. Il a expliqué le contexte d'institution du programme Millennium Challenge Account puis souligné l'implication personnelle du Chef de l'Etat dans le processus d'éligibilité du Togo audit programme. Il a par ensuite informé les participants du décret portant création de la Cellule MCA et exposé les rôles et responsabilités des comités sectoriels contenus dans ledit décret. Par ailleurs, il a fait un bref résumé des scores du Togo depuis trois ans sur les indicateurs de la bonne gouvernance, l'investissement dans le capital humain et la liberté économique. Après avoir relevé les grandes lignes de la Mission MCA-Togo aux USA en instant sur les buts, le fonctionnement de l'Agence MCC, les différentes étapes de la mission, le Coordonnateur National a souligné l'enjeu de la mission que le Chef de l'Etat a confié à la Cellule MCA et aux Comités Sectoriels à qui le travail pour l'éligibilité au MCA incombe. Il a également insisté sur la remobilisation des partenaires du MCC sur les efforts du TOGO. Il a enfin adressé les remerciements du Gouvernement et de la Cellule MCA au PNUD et à l'Ambassade des Etats-Unis au Togo pour leur accompagnement dans ce processus.

## **III- Déroulement des travaux**

Les travaux proprement dit de l'atelier ont été marqués par deux présentations suivies des débats. Il s'agit de :

- **Présentation 1 : Restitution de la mission de la cellule MCA-Togo auprès de l'agence du MCC et des institutions partenaires aux Etats-Unis d'Amérique du 29 juin au 11 juillet 2014 ;**
- **Présentation 2 : Point sur les travaux de la Cellule MCA-Togo**

### **1- Présentation 1 : Restitution de la mission de la cellule MCA-Togo auprès de l'agence du MCC et des institutions partenaires aux Etats-Unis d'Amérique du 29 juin au 11 juillet 2014**

La première présentation a été faite par M. PANETO Bèguèdouwè, chargé d'études au Ministère de la Planification et Membre de la Cellule MCA-Togo. Dans sa communication, il a situé le contexte de la mission de la Cellule MCA-Togo aux USA. Il a ensuite fait un bref rappel de l'approche des rencontres et des institutions rencontrées au cours de la mission. Il a en outre commenté les points de discussion avec chaque institution puis restitué pour chaque rencontre les conclusions et surtout les recommandations formulées à

l'endroit du Togo pour l'amélioration de la performance sur les différents indicateurs. Ces recommandations se présentent comme suit :

- maintenir le cap des réformes sur tous les indicateurs, notamment de la liberté économique, de la bonne gouvernance et du capital humain ;
- maintenir un contact permanent avec le MCC et les institutions chargées de la collecte des données pour un suivi permanent de la performance du Togo ;
- mettre en œuvre les actions de lutte contre la corruption à tous les niveaux, notamment le vote de la loi et la mise en place du mécanisme de lutte contre la corruption ;
- voter le code pénal et le code de procédure pénale en prenant en compte la dépenalisation du délit de presse ;
- publier les rapports de la cour des comptes ;
- dynamiser le processus du CPIA (Country Policy and Institution Assessment) en identifiant un répondant du gouvernement vis-à-vis de la Banque Mondiale ;
- mettre en œuvre la politique en matière de lutte contre le trafic des humains ;
- mettre en œuvre le code de l'enfant, notamment la lutte contre le travail forcé et l'exploitation des enfants ;
- mettre en œuvre la politique de la jeunesse, notamment l'inclusion des jeunes dans les politiques de développement ;
- voter dans les meilleurs délais la loi sur la liberté d'accès à l'information et créer du mécanisme pour sa mise en application ;
- mettre en application les lois votées au Togo ;
- actualiser le site web de l'Assemblée Nationale afin de permettre l'accès aux textes votés ;
- augmenter le débit de la connexion internet afin de permettre l'accès facile aux citoyens aux informations ;
- mettre en application la loi sur la protection des mineurs (la prison pour mineurs n'existe qu'à Lomé) ;
- garantir la transparence dans l'élaboration et l'exécution du budget de l'Etat ;
- mettre en place un système automatisé des dépenses en vue d'avoir un état des lieux périodiquement ;
- faire le suivi de la mise en œuvre du Debt Management Performance Assessment (DeMPA) et publier les rapports ;
- créer un comité de suivi de la gestion de la dette ;
- communiquer beaucoup avec le FMI sur l'Office Togolais des Recettes (OTR) ;
- créer une base de données informatique pour la conservation foncière.

## **2- Présentation 2 : Point sur les travaux de la Cellule MCA-Togo**

Dans sa présentation, Madame Sandra JOHNSON, Analyste de Projets à la Cellule CPIT à la Présidence de la République et Membre de la Cellule MCA-TOGO a fait un rappel des travaux menés dans le cadre du processus d'éligibilité au MCA avant la mise en place de la Cellule. On note entre autres activités, la mise en place d'un groupe de travail (équipe technique) qui travaille sur le processus, la tenue d'une vidéoconférence en avril 2013 avec l'équipe MCC, l'organisation de la rencontre entre une délégation ministérielle et l'administration du Millennium Challenge Corporation à Washington, l'organisation des ateliers d'information et de communication à l'endroit des acteurs au développement, l'élaboration et la validation du plan d'actions.

En ce qui concerne les activités de la Cellule, on note l'organisation d'un séminaire gouvernemental sur la thématique, la formalisation du cadre institutionnelle par la prise d'un décret, la nomination d'un Coordonnateur National par décret puis la mission à Washington.

Elle a ensuite énuméré les missions aussi bien de la Cellule MCA que celles des trois Comités Sectoriels MCC avant d'exposer les résultats préliminaires obtenus et les perspectives. En termes de perspectives, on note :

- l'organisation d'une réunion du comité de pilotage;
- l'organisation d'un atelier d'information des Parlementaires;
- l'organisation (ensemble avec les représentants des comités sectoriels) des tournées régionales/ateliers d'information des différents acteurs à l'intérieur du pays;
- la poursuite de la mise en œuvre du plan d'actions et du plan de mise en œuvre des recommandations de la Mission de la Washington.

## **3- Commentaire général**

Avant l'ouverture des débats, un commentaire général a été fait par le Coordonnateur National de la Cellule MCA-TOGO, le Représentant du PNUD et le Représentant de l'Ambassadeur des USA au Togo.

Le commentaire du Coordonnateur national est relatif, entre autres, à la mauvaise interprétation de certains faits dans notre pays. Le commentaire a porté aussi sur l'immigration des personnes vers l'étranger, fait considéré par certains partenaires comme un trafic des personnes alors qu'il est question de gagner sa vie. Il s'est agi également de l'envoi des enfants à la mendicité par les marabouts qui est une pratique des pays sahéliens et qu'on attribue au Togo. Le Coordonnateur est par ailleurs revenu sur la mauvaise interprétation de la lenteur du réseau internet par les partenaires comme une stratégie des autorités pour empêcher les citoyens à avoir accès aux informations or ce n'est qu'une faiblesse de capacité qui sera renforcée avec la fibre optique installée.

Quant au Représentant du PNUD, il a indiqué que le processus d'éligibilité au MCA est stratégique car il fait avancer toutes les réformes du pays avec tous les acteurs. Il a exhorté le Togo à mettre en œuvre les recommandations issues de la mission et de mener une campagne de sensibilisation sur les actions réalisées afin de donner une image favorable aux partenaires. Le commentaire a porté également sur la mobilisation des ministères sectoriels dans ce processus.

En ce qui concerne le Représentant de l'Ambassade des USA au Togo, il a reconnu que les critères d'éligibilité au MCC ne sont pas faciles à réaliser. C'est pour cette raison que le travail à effectuer doit être collectif avec tous les acteurs au TOGO. Il a également reconnu la volonté manifestation du Togo à accéder au MCC. Il a relevé le décalage entre les réformes et le calendrier d'utilisation des informations par les partenaires. Il a par ailleurs souligné que les efforts de la Cellule MCA ont attiré l'attention des partenaires sur le Togo. Pour cela, il a exhorté les acteurs à renforcer les efforts.

#### **4- Débats**

Les débats ont tourné autour des points essentiels suivants :

- la communication sur les réformes ;
- les efforts réalisés en matière des droits de l'homme ;
- le retard dans l'adoption des textes ;
- la ratification des conventions en matière de lutte contre la corruption ;
- le renforcement des techniques de l'information et de la communication ;
- le renforcement des actions de civisme ;
- la publication du budget de l'Etat sur le site web ;
- la sensibilisation des ONG sur la nature des informations qu'elles communiquent aux partenaires ;
- etc.

Les réponses et commentaires des membres de la Cellule MCA Togo ont permis aux participants de trouver satisfaction par rapport à leurs préoccupations.

#### **IV- Leçons tirées**

De cet atelier de restitution de la mission de la Cellule MCA aux USA, l'on retient essentiellement que les points focaux MCC ont pris conscience de l'enjeu de leur mission et réaffirme leur disponibilité à accompagner le processus. L'on a noté également l'engouement à œuvrer à l'accessibilité dans un bref délai au MCA.

## **V- Recommandations**

A l'issue de l'atelier, les recommandations ci-après ont été formulées :

- Mener des campagnes de communication (Télévision et radios) ;
- Renforcer la communication en langues nationales ;
- Entreprendre des campagnes de sensibilisation à l'intérieur du pays ;
- Accélérer la mise en œuvre des recommandations de la mission de la Cellule MCA aux USA, y compris l'adoption des textes ;
- Poursuivre la mise en œuvre du plan d'actions MCC.

Fait à Lomé, le 25 Juillet 2014

L'Equipe MCA-Togo